



Dépêche No. 783 | 8 mars 2024

Violence sexiste en Guinée : Les victimes entre crainte d'humiliation et espoir en la justice

Dépêche No. 783 d'Afrobarometer | Mariama Bailo Diallo, Hassana Diallo et Komi Amewunou

Résumé

En Guinée, les violences faites aux femmes et aux filles sont l'une des entraves à la promotion de l'égalité des genres les plus courantes (Bah, 2022). La majorité des violences basées sur le genre (VBG) dans le pays se résument entre le viol, le mariage précoce, le mariage forcé, les mutilations génitales féminines et le harcèlement. D'après les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé réalisée en 2018, plus de 654.000 filles guinéennes sont mariées chaque année de manière précoce, et plus de neuf sur 10 (95%) des femmes de 15-49 ans et quatre sur 10 (39%) des filles de 0-14 ans ont subi l'excision (République de Guinée, 2018). En plus, 63% des femmes de 15-64 ans ont été victimes d'une forme de violence conjugale (République de Guinée, 2017). Mais en 2023, l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance, et des Mœurs n'a enregistré que 205 cas de viols et 14 cas d'harcèlement (Sow, 2023), ce qui suggère que de nombreux cas de VBG ne sont jamais signalés.

En dehors des sévices corporels et psychologiques engendrés par ces actes, les victimes sont aussi parfois confrontées à la stigmatisation sociale, au manque d'accès aux soins médicaux appropriés et surtout à la justice (Amnesty International, 2022).

Pour endiguer ce fléau, la Guinée s'est engagée à dynamiser la protection des droits des femmes en adoptant des politiques et des stratégies visant à réduire considérablement toutes les formes de violences que subissent les femmes (Nations Unies, 2022). Aussi, dans le but de faciliter la prise en charge juridique, médicale et psychosociale des victimes, un projet de création de « guichet unique VBG » a été initié (Balde, 2022).

Cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial inclus dans le questionnaire d'Afrobarometer Round 9 (2021/2023) pour explorer les expériences et les perceptions des Guinéens sur les violences basées sur le genre.

D'après les résultats, la majorité des Guinéens pensent que la violence conjugale est une affaire privée à régler en famille, et qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme. Même si la plus grande partie des répondants disent que l'usage de violence contre les femmes et les filles n'est pas une pratique fréquente dans leur communauté, beaucoup la perçoivent couramment.

Les Guinéens estiment que la police traitera les plaintes des VBG avec du sérieux, mais ils trouvent également probable qu'une femme victime de VBG qui porte plainte soit critiquée, harcelée ou humiliée par les membres de sa communauté.

La majorité des citoyens se disent non satisfaits des performances de leur gouvernement dans la promotion des droits des femmes et réclament des efforts supplémentaires pour relever ces défis.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la

démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023) couvrent 39 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer en Guinée, conduite par Stat View International, s'est entretenue avec 1.200 adultes guinéens en août 2022. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées en Guinée en 2013, 2015, 2017 et 2019.

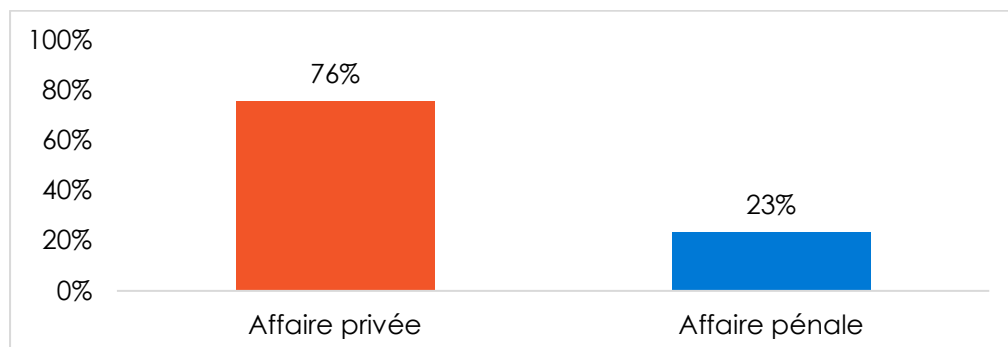
Résultats clés

- Trois quarts (76%) des Guinéens considèrent la violence conjugale comme une affaire privée à résoudre en famille et non une affaire pénale.
- Deux tiers (67%) des Guinéens pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme.
- Trois sur 10 (30%) des citoyens guinéens disent qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles dans leur communauté.
- Trois quarts (76%) des répondants pensent qu'il est probable que la police prenne au sérieux les plaintes des VBG.
 - Mais six sur 10 (60%) des sondés estiment probable que les victimes de VBG qui portent plainte soient critiquées, harcelées ou humiliées par les membres de leur communauté.
- Plus de la moitié (53%) des Guinéens désapprouvent les performances de leur gouvernement dans la promotion des droits des femmes, et une plus large majorité (72%) demandent davantage d'efforts du gouvernement sur ce plan.

Perceptions sur les violences conjugales

Les trois quarts (76%) des Guinéens considèrent la violence conjugale comme une affaire privée à résoudre en famille et non une affaire pénale (Figure 1).

Figure 1 : Violence conjugale : Affaire pénale ou privée ? | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

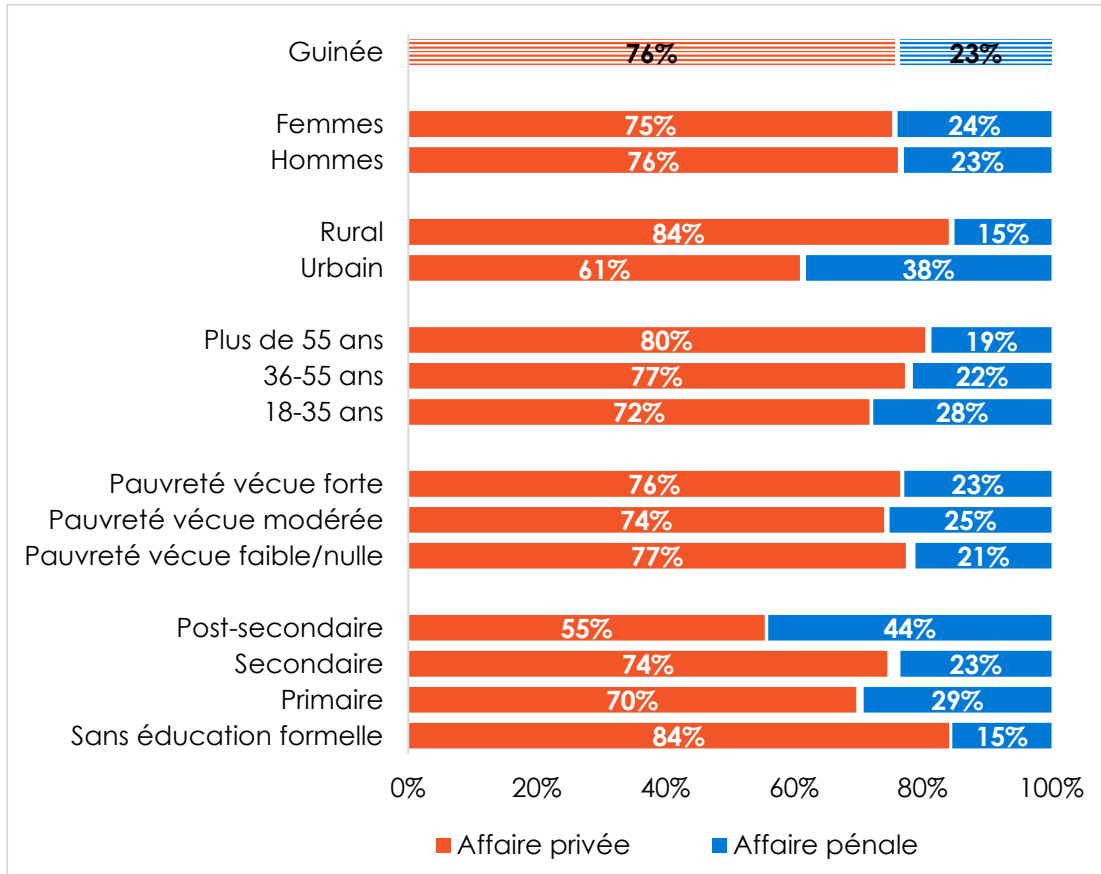
Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

La perception que la violence conjugale est une affaire privée à régler en famille est plus répandue parmi les personnes sans éducation formelle (84%) et celles vivant en milieu rural (84%) ainsi que chez les personnes de plus de 55 ans (80%) que chez les instruits (55%-74%), les citadins (61%) et les jeunes (72%) (Figure 2). Les femmes et les hommes partagent la même perception sur cette question.

Figure 2 : La violence conjugale est une affaire privée | par groupe démographique
 | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

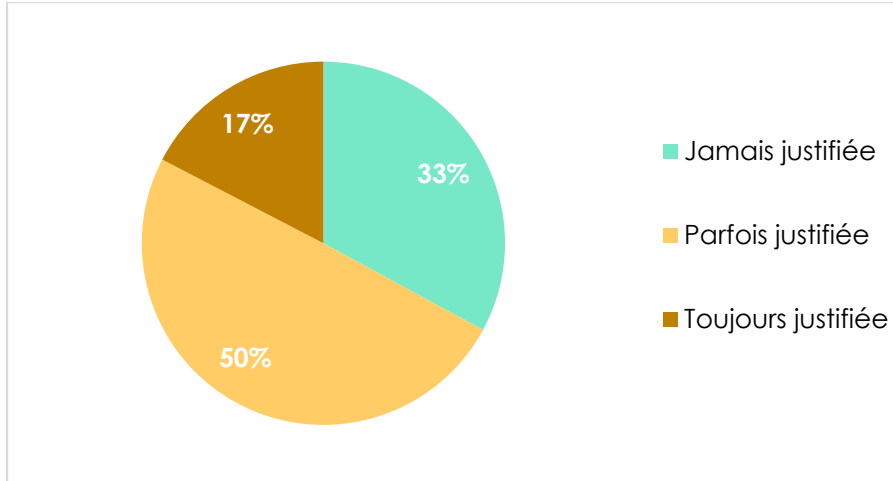
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

En plus, deux tiers (67%) des répondants pensent qu'il est justifié qu'un homme utilise la force physique pour discipliner sa femme (Figure 3).

Les moins instruits (69%-72%), les habitants des milieux ruraux (70%) et les moins âgés (69% des 18-55 ans) sont plus enclins de considérer qu'il est justifié pour un homme d'utiliser la violence physique pour corriger sa femme que leurs homologues respectifs (Figure 4). Ici aussi, les avis des femmes ne diffèrent pas de ceux des hommes.

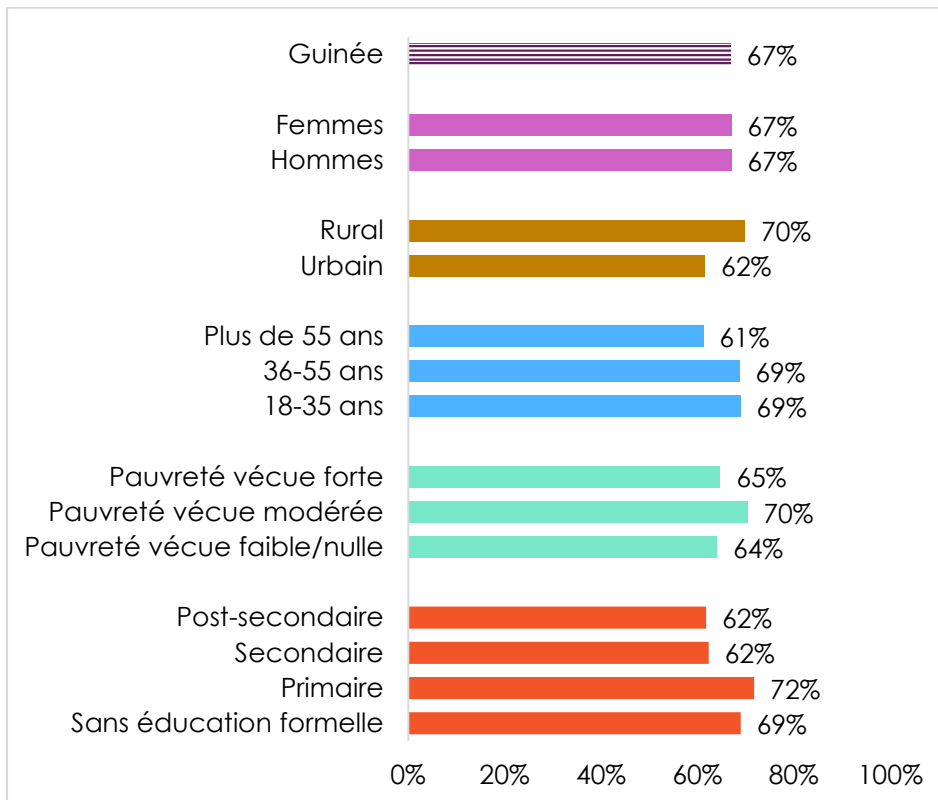
Les Guinéens qui estiment que la violence conjugale est une affaire privée ont plus tendance à justifier la violence conjugale que ceux qui pensent que c'est une affaire pénale (69% contre 61%) (Figure 5).

Figure 3 : Est-il justifié qu'un homme use de la force physique pour discipliner sa femme ? | Guinée | 2022



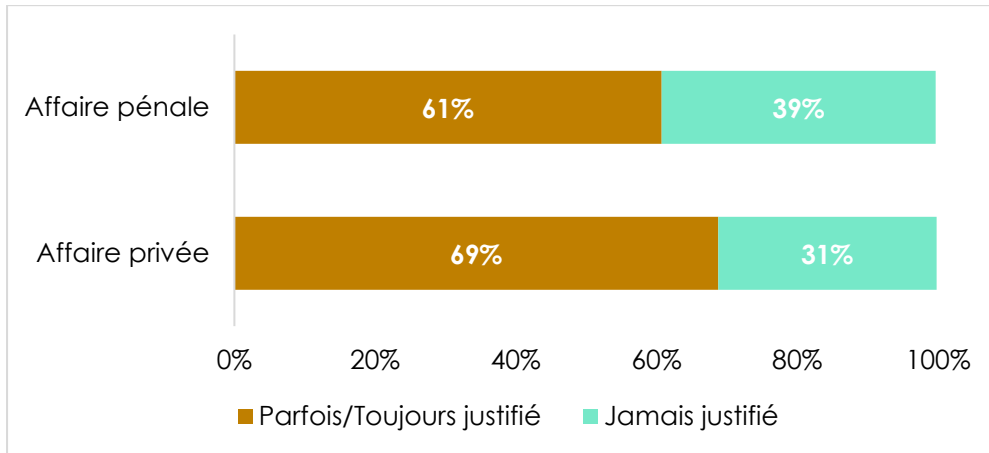
Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être fausse ?

Figure 4 : Il est justifié qu'un homme use de la force physique pour discipliner sa femme | par groupe démographique | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être fausse ? (% qui disent « parfois justifiée » ou « toujours justifiée »)

Figure 5 : Battre sa femme est-il justifié ? | par qualification de la violence conjugale
 | Guinée | 2022

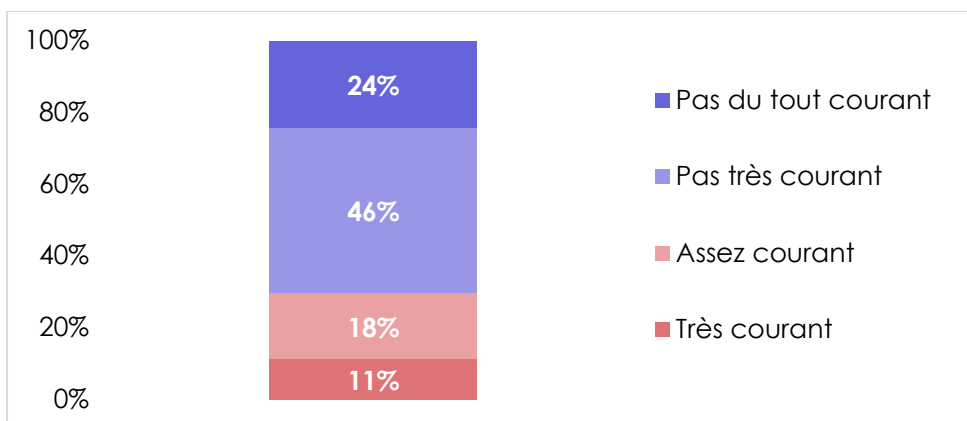


Questions posées aux répondants :

Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être fausse ?
Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ? Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille. Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre. (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Trois Guinéens sur 10 (30%)¹ affirment qu'il est « assez » ou « très » courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté (Figure 6). Même si tel n'est pas le cas pour la majorité (70%) des citoyens guinéens, ce taux de fréquence de VBG reste inquiétant.

Figure 6 : Fréquence de violence sur les femmes et les filles | Guinée | 2022

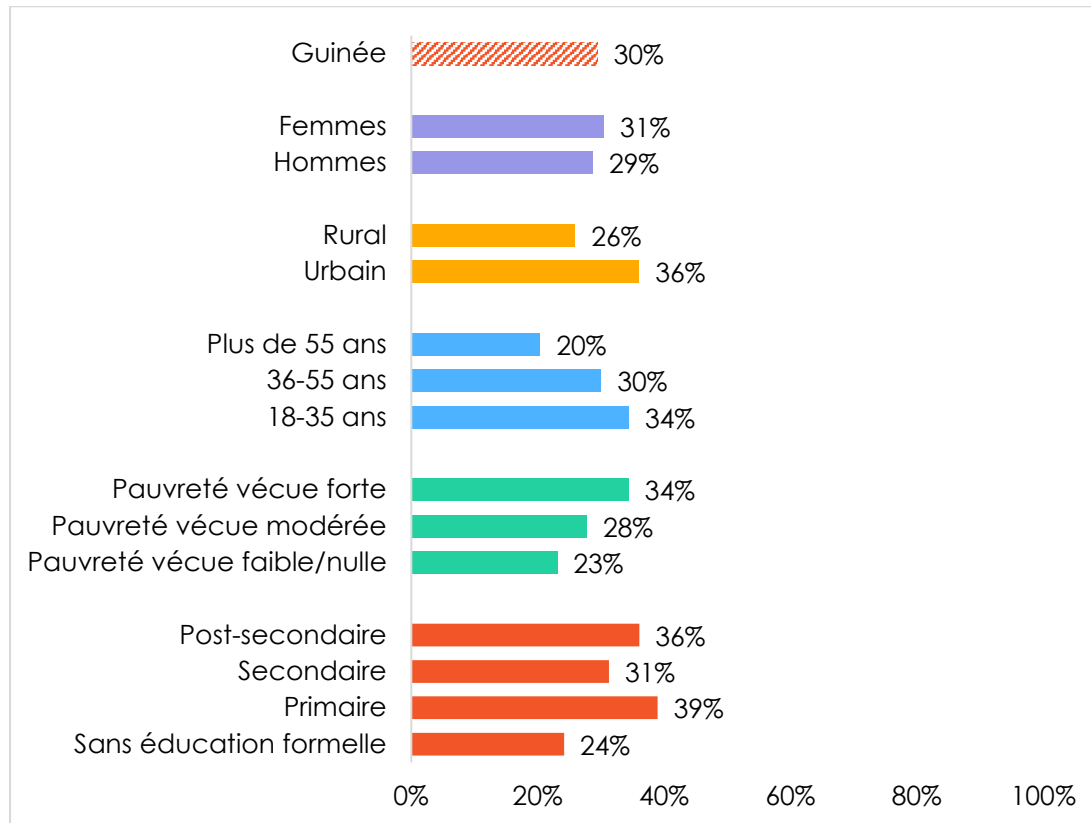


Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ?

¹ En raison de l'arrondissement, les pourcentages des catégories combinées pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories arrondies sur les figures (par exemple 18% « assez courant » et 11% « très courant » donne 30%).

Ce type de violence est plus perçu par les répondants ayant atteint au moins le niveau primaire d'éducation (31%-39%), les citadins (36%), les jeunes (34%) et les non nantis (34%)² que par leurs vis-à-vis respectifs (Figure 7).

Figure 7 : Perception que les VBG sont courantes | par groupe démographique
 | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ? (% qui disent « assez courant » ou « très courant »)

Attitudes face à la VBG

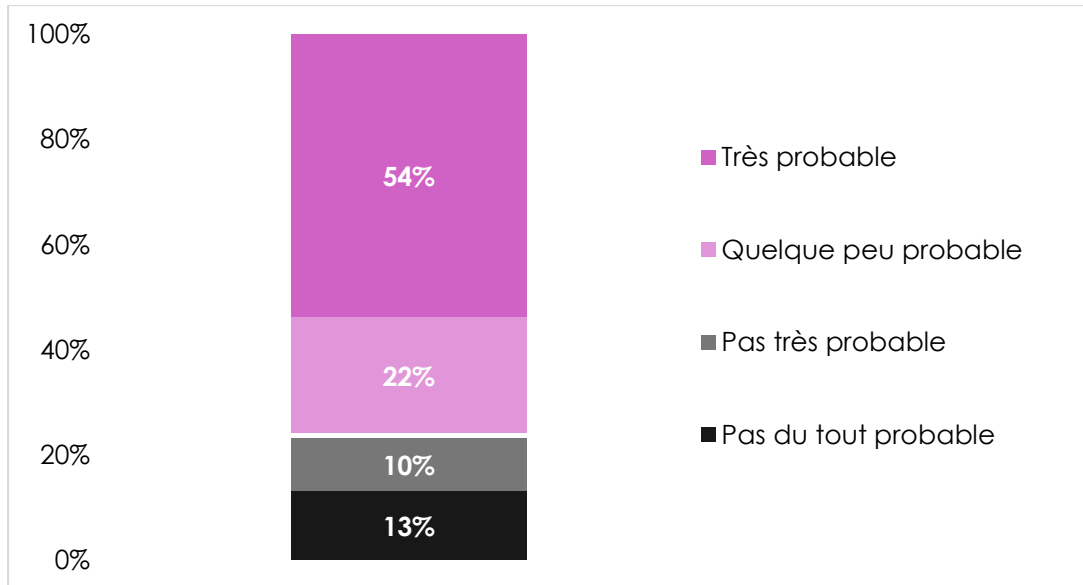
Les traitements réservés aux femmes victimes de violence sexiste qui osent se plaindre est un déterminant de la lutte contre ce problème.

Les trois quarts (76%) de répondants pensent qu'il est « quelque peu probable » (22%) ou « très probable » (54%) que la police traitera ses plaintes avec du sérieux (Figure 8).

Cependant, six sur 10 (60%) des sondés estiment qu'une femme qui signale un incident de violence fondée sur le sexe soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté (Figure 9).

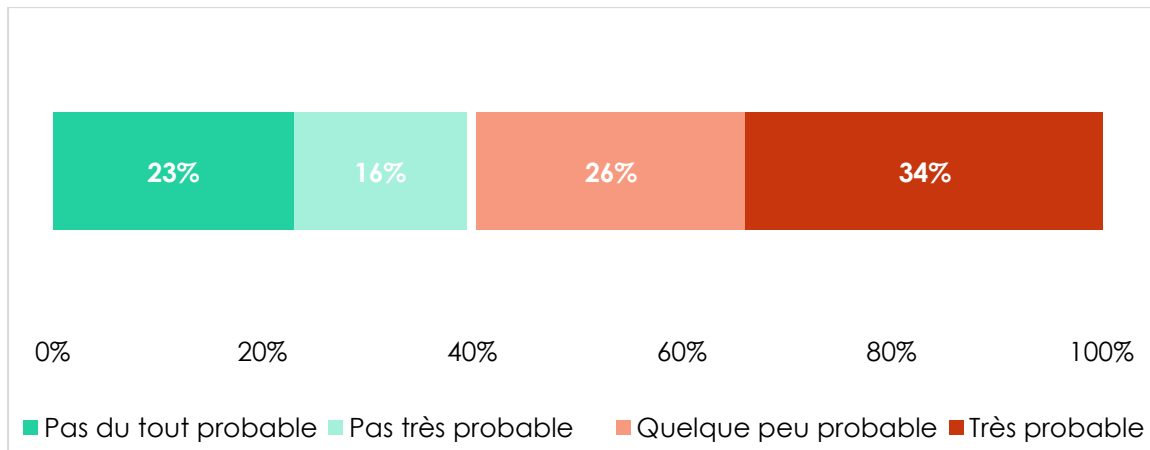
² L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Patel (2022) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 8 : La police prendra-t-elle au sérieux une plainte de VBG ? | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ?

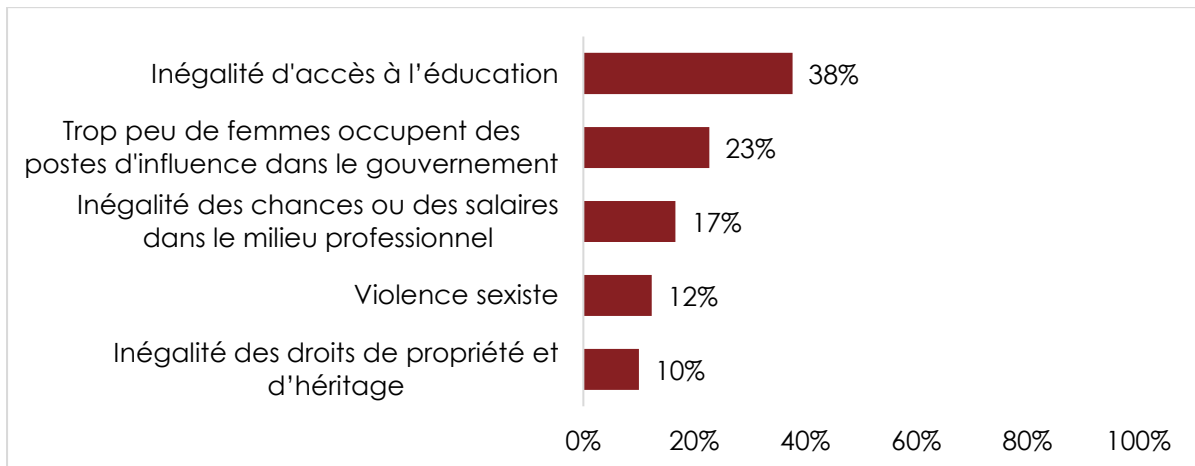
Figure 9 : Réaction de la communauté envers les victimes de VBG qui se plaignent | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable qu'elle soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

Parmi plusieurs questions relatives aux droits des femmes qui se posent partout sur le continent africain et ailleurs, la violence sexiste n'occupe que la quatrième rang (cité par 12% des répondants), selon les Guinéens. Plus de répondants priorisent l'inégalité d'accès à l'éducation (38%), la sous représentativité des femmes à des postes influents du gouvernement (23%) et l'inégalité des chances ou des salaires en milieu professionnel (17%) (Figure 10). Les femmes et les hommes sont d'accord sur leurs priorités.

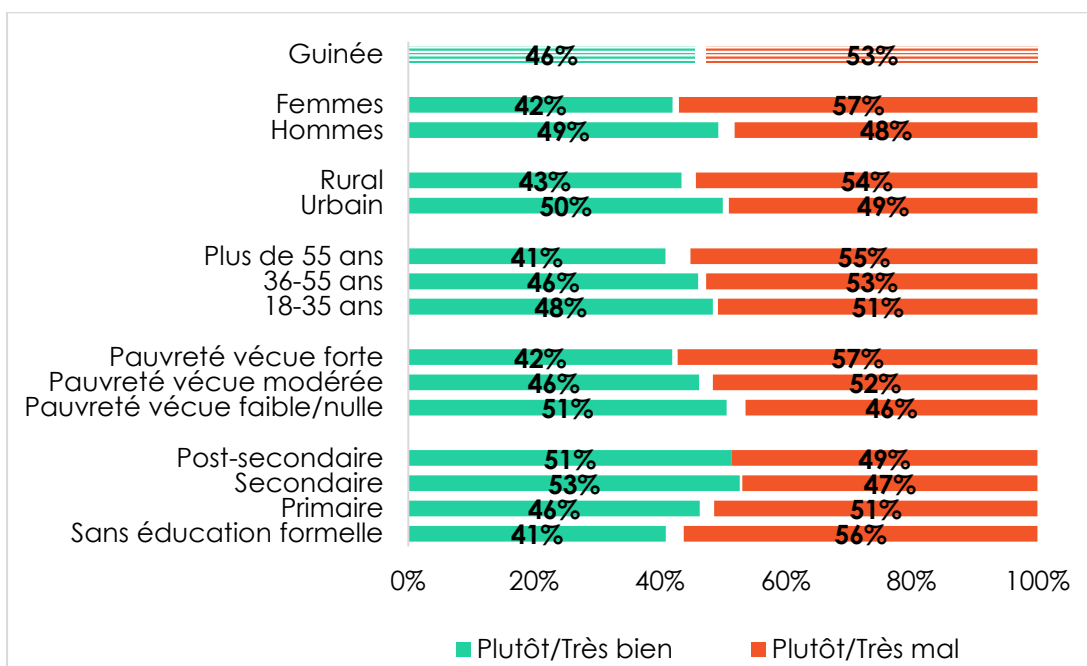
Figure 10 : Plus importants défis liés aux droits des femmes | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Plus de la moitié (53%) des Guinéens ne semblent pas satisfaits des efforts de leur gouvernement dans la promotion des droits des femmes (Figure 11). Les femmes critiquent plus que les hommes la performance gouvernementale dans ce secteur (57% vs. 48%). Les non nantis (57%), les non instruits (56%) et les résidents ruraux (54%) sont également plus aptes à ne pas apprécier les efforts du gouvernement dans la promotion de l'égalité que les nantis (46%), les plus instruits (47%-49%) et les citadins (49%).

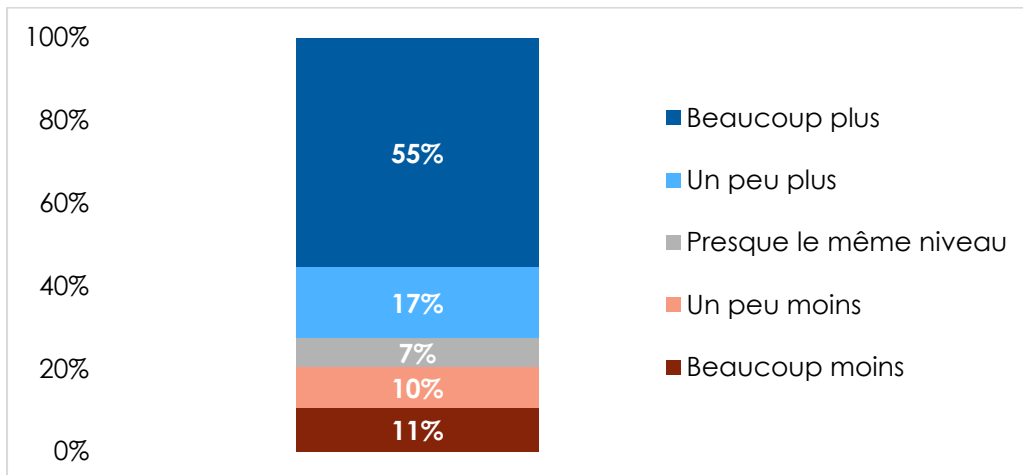
Figure 11 : Performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité genre | par groupe démographique | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond à la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ?

En résumé, la grande majorité (72%) des Guinéens font appel au gouvernement de fournir plus d'efforts en faveur des droits et des opportunités des femmes (Figure 12).

Figure 12 : Les gouvernants devraient-ils faire plus ou moins pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ? | Guinée | 2022



Question posée aux répondants : A votre avis, le gouvernement et les représentants élus devraient-ils faire plus, moins ou maintenir ce qu'ils font actuellement pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ?

Conclusion

Les violences faites aux femmes et aux filles restent un problème courant en Guinée.

La grande majorité des citoyens – les femmes aussi bien que les hommes – considèrent la violence conjugale comme une affaire privée et estiment qu'il est justifié qu'un homme use de la force physique pour corriger sa femme. Ceux qui considèrent la violence domestique comme une affaire privée ont plus tendance à trouver légitime qu'un homme batte sa femme.

Si les Guinéens sont convaincus du sort réservé par la société aux victimes qui osent se plaindre, ils sont tout autant rassurés de la lueur d'espoir que pourraient représenter les forces de police.

Les VBG font partie des principaux problèmes d'égalité des genres et des droits des femmes à résoudre par le gouvernement et la société, selon les répondants, qui ne sont pas satisfaits des efforts du gouvernement dans la promotion des droits des femmes, et demandent plus d'actions de sa part pour venir à bout de ce problème.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Amnesty International. (2022). Guinée : Il faut agir sans attendre pour accroître le soutien et l'assistance aux victimes de violences sexuelles.
- Bah, T. S. (2022). Plaidoyer pour une mobilisation coordonnée et efficace dans la lutte contre les violences basées sur le genre en Guinée. Nations Unies. 1 décembre.
- Balde, M. M. (2022). Guinée : Une convention pour mieux accompagner les victimes de violences faites aux femmes. Open.Enabel.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Nations Unies. (2022). Agir ensemble pour la tolérance zéro face au viol et aux violences basées sur le genre en République de Guinée. Note de plaidoyer.
- République de Guinée. (2017). Enquête nationale sur les violences basées sur le genre en Guinée.
- République de Guinée. (2018). Enquête démographique et de santé.
- Sow, M. L. (2023). Bilan de l'OPROGEM en Guinée : En 2023, il y a eu 205 cas de viols, 43 cas d'enlèvements, 23 cas de séquestrations, 12 cas de mariages précoces. ... Guineematin.com. 30 décembre.

Mariama Bailo Diallo est chercheuse à Stat View International, partenaire national d'Afrobarometer en Guinée. Email : mariamabailodiallo87@gmail.com.

Hassana Diallo est chargé de communication pour l'Afrique francophone pour Afrobarometer. Email : hdiallo@afrobarometer.org.

Komi Amewunou est rédacteur en chef adjoint pour Afrobarometer. Email : akomi@afrobarometer.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations – Africa, de Luminare, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'Ambassade de la Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche d'Afrobarometer No. 783 | 8 mars 2024